

ALLEMAGNE.—Le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin compte un demi-million d'habitants. La situation des catholiques n'y est guère enviable, ainsi qu'en témoigne cet extrait d'un article de M. Iribarnegaray, chargé à l'*Univers* des questions qui concernent spécialement les pays de langue allemande :

Si en Prusse la loi met les catholiques et les protestants sur un pied d'égalité—nous parlons de la loi, non pas de son application,—dans le grand-duché de Mecklembourg c'est le luthéranisme qui est la religion d'Etat ; le catholicisme y est simplement "toléré."

Cette "tolérance" légale est à peu près annihilée par une intolérance de fait. Le culte catholique ne peut s'affirmer extérieurement. Il est obligé de se dissimuler, sinon de se cacher. Les catholiques n'ont pas le droit de bâtir des églises, ils doivent se contenter de locaux qui ne se distinguent pas d'un édifice quelconque. Par exemple, il est défendu de les surmonter d'un clocher. Une église doit ressembler à une grange ou à un cirque ou à une salle de réunion, autrement la police intervient. Il en est ainsi depuis la diète de Sternberg en 1549 où la "réforme" a été introduite dans le Mecklembourg.

Au bout de trois siècles et demi, les catholiques du grand-duché émettent la prétention assez naturelle d'avoir leur place au soleil et de bénéficier eux aussi de la fameuse liberté de conscience tant prônée par les protestants. Ils se sont donc adressés aux *Staende* ou "Etats" de Mecklembourg. Là, il s'est trouvé quelques députés courageux qui ont soutenu la demande des catholiques.

Résultat nul. Les "Etats" se sont déclarés incompétents. Cependant, ils ont consenti à inviter le gouvernement à "prendre connaissance" de la requête, sans y joindre un avis favorable. Au contraire, le rapporteur a cru devoir affirmer que les catholiques n'avaient aucune raison légitime de se plaindre.

Ils jouissent de la liberté de conscience ! Et le même rapporteur, sous le fallacieux prétexte que la propagande catholique fait des progrès extraordinaires dans l'Allemagne du Nord, invite le gouvernement à veiller et à empêcher le "mal" de gagner le grand-duché ! Il remercie en outre le gouvernement de sa vigilance passée.

29 janvier 1900.